

U.S.P

Athlétisme



DOSSIER D'INSCRIPTION

Saison 2018-2019

Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : usp.athletisme.president@gmail.com / Secrétaire : usp.athle.secretariat@gmail.com

Site Internet : www.elan91athle.org



Section ATHLETISME - Année Sportive 2018-2019

Présidente : Yanick Jollivet Mail : usp.athletisme.president@gmail.com
Secrétaire : Nicolas Dorville Mail : usp.athle.secretariat@gmail.com

Cotisations

Licence adulte "Athlé Santé" :	118,00 € / an
Licence adulte "Athlé Loisir" :	140,00 € / an
Licence enfant "Athlé Découverte" (Eveil Athlétique / Poussin) :	143,00 € / an
· Eveil Athlétique 2010 2011 2012	
· Poussin 2008 2009	
Licence jeune "Compétition" (Benjamin / Minime / Cadet / Junior) :	173,00 € / an
· Benjamin 2006 2007	
· Minime 2004 2005	
· Cadet 2002 2003	
· Junior 2000 2001	
Licence adulte "Compétition" (Espoir / Sénior / Vétéran) :	183,00 € / an
· Espoir 1997 1999	
· Sénior 1996 1980	
· Vétéran 1979 et avant	
"Double Licence" (Licence en cas d'inscription simultanée à la section USP Triathlon) :	143,00 € / an
Maillot du club : Obligatoire pour les compétitions, à régler séparément de la licence.	
· Débardeur	20,00 €
· T-shirt coton	10,00 €

Tarif dégressif, quelle que soit la licence, pour plusieurs membres d'un même foyer. Possibilité de règlement en 3 fois.

Heures et Lieux d'entraînement

Période de pratique : du 1^{er} septembre au 31 août

Eveil Athlétique (estival) / Poussins	Samedi de 14h00 à 15h30	Stade G. Collet
Eveil Athlétique (<u>hivernal</u> : mi novembre/mi mars)	Samedi de 15h30 à 17h00	Gymnase Cabrol
Benjamins / Minimes	Lundi de 18h30 à 20h00	Stade G. Collet
	Mercredi de 18h00 à 20h00	Stade G. Collet
	Samedi de 14h00 à 16h00	Stade G. Collet
Demi-fond - Running / Sprint – Haies / Marche athlétique	Mardi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
	Jeudi de 18h30 à 20h30	Stade G. Collet
Saut	Lundi de 18h30 à 20h00	Stade G. Collet
	Vendredi de 18h00 à 19h30	Stade G. Collet
Lancer	Mercredi de 18h00 à 20h00	Stade G. Collet
Running	Mercredi de 19h00 à 20h15	Stade G. Collet
	Samedi de 9h30 à 11h00	Stade G. Collet
Marche Nordique	Samedi de 9h15 à 11h45	RDV sur le site web
	Mercredi de 19h00 à 20h15	Bois Fourcherolles

Inscriptions

Le samedi 08 septembre 2018 au « village des associations » 10h-18h – place des Ecoles à Palaiseau
Les samedis 15, 22 et 29 septembre : Permanences inscription au Foyer des sportifs, stade G. Collet

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription à télécharger sur le site.
- Une photo d'identité : de la catégorie Eveil Athlétique à la catégorie Minime.
- Présentation d'une pièce d'identité pour les nouveaux.
- Un certificat médical de moins de 6 mois le jour de l'inscription. Il devra porter la mention : « Absence de contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou du sport en compétition ».
- Le montant de la cotisation.
- Reprise des Eveil Athlétique/Poussins et des Benjamins/Minimes Samedi 15 septembre 2018 à 14h00 Stade G. Collet
- Reprise des autres catégories Mardi 11 septembre 2018 à 18h30 Stade G. Collet

DEGRESSIVITE DES COTISATIONS SAISON 2018-2019

Pour le tarif dégressif, prendre systématiquement le montant le plus fort en premier à 100% et appliquer la réduction ensuite sur les tarifs suivants.

	1er membre du foyer	2e membre du foyer	3e membre du foyer	4e membre du foyer	5e membre du foyer
Catégories	100%	-7%	-15%	-25%	-35%
Adultes	183,00 €	170,00 €	156,00 €	137,00 €	119,00 €
Benjamin à Junior	173,00 €	161,00 €	147,00 €	130,00 €	112,00 €
EA PO	143,00 €	133,00 €	122,00 €	107,00 €	93,00 €
Loisir	140,00 €	130,00 €	119,00 €	105,00 €	91,00 €
Santé	118,00 €	110,00 €	100,00 €	89,00 €	77,00 €

U.S.P

Athlétisme



A lire soigneusement avant de remplir le formulaire d'inscription

La réglementation sur les certificats médicaux a été modifiée et la FFA a mis en place de nouvelles procédures pour se conformer à cette nouvelle réglementation ministérielle.

La présentation d'un certificat médical est une obligation **pour une première prise de licence ou pour un renouvellement de la licence après une saison administrative sans avoir été licencié (rupture de la continuité de licence)**. Sur ce certificat médical le mot athlétisme n'est plus une obligation et peut être remplacé par sport : « non contre-indication à la pratique du sport » ou « non contre-indication à la pratique du sport en compétition ».

Il y aura lieu également de demander un certificat médical au moment du renouvellement de la licence **quand les mentions portées sur ce certificat ne sont pas les mêmes** : « pratique du sport » ou « pratique du sport en compétition », dans le cas du passage d'une licence Santé à une licence Running par exemple.

Dans le cas d'un renouvellement de Licence, la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication peut n'être exigée que tous les trois ans. Pour cela, le licencié doit attester avoir répondu « non » à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Chaque licencié de la saison 2017/2018 **a reçu un mail de la FFA** qui lui permet d'avoir un accès direct vers son espace personnel sur le SIFFA. Ce mail contient un certain nombre d'explications lui permettant (où aux parents pour les mineurs) de répondre au questionnaire en ligne.

S'il répond « NON » à toutes les questions, alors il sera possible de renouveler sa licence.

Il est donc obligatoire de répondre au questionnaire médical AVANT de remplir son formulaire d'inscription

Pour ceux qui ne trouvent pas leur mail contenant le questionnaire de santé et ne savent pas comment accéder à leur espace sur le site de la FFA, voici un petit tutoriel :

- 1) En premier lieu, rendez-vous sur le site :
<http://www.athle.fr/acteur/>
- 2) Cliquez sur l'image et rentrez les identifiants et mots de passe qui sont "**webacteur**" et "**webacteur**", **littéralement, en toutes lettres.**
- 3) Vous arrivez alors à une nouvelle fenêtre d'identification.

Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : usp.athletisme.president@gmail.com / Secrétaire : usp.athle.secretariat@gmail.com

Site Internet : www.elan91athle.org



- Soit vous connaissez vos identifiants et vous vous connectez sur votre espace où vous trouverez le questionnaire médical,
- soit vous ne les connaissez pas et vous avez un lien sur lequel cliquer pour demander vos identifiants oubliés à partir de votre email ou numéro de licence. Il faut saisir le mail utilisé pour recevoir la licence

A la suite de la saisie des informations relatives au Licencié dans le SI-FFA par le Club, le Licencié recevra un courrier électronique l'invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance, à indiquer sa discipline athlétique principale et à renseigner les conditions d'utilisations de ses données personnelles par la FFA.

Tant que ces informations ne sont pas renseignées par le Licencié, sa Licence ne pourra pas être valablement délivrée.

Association régie par la loi de 1901 Agrément DDJS

USP Société Municipale Omnisports- Siège social : Mairie de Palaiseau

USP Athlétisme - Stade Georges Collet 43 Rue George Sand 91120 PALAISEAU

E-Mail : Président : usp.athletisme.president@gmail.com / Secrétaire : usp.athle.secretariat@gmail.com

Site Internet : www.elan91athle.org



U.S.P

Athlétisme



PALAISEAU

UNION SPORTIVE DE PALAISEAU

Section Locale d'élan 91 N° Club 091116

Site internet : www.elan91athle.org

Photo	<u>BULLETIN D'ADHÉSION</u>	
	Saison : 2018-2019	
	Adhésion : <input type="checkbox"/>	
	Renouvellement : <input type="checkbox"/>	
	Mutation : <input type="checkbox"/>	
N° de Licence : _____		Catégorie : _____
Date de Certificat Médical : _____		

ATHLETE - Ecole d'athlé - Poussin

né de 2008 à 2012

(Licence Athlé Découverte)

Nom : _____ Nom (Rep. Légal) : _____

Prénom : _____ Sexe : M / F (barrez la mention inutile)

Date de Naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Resp Legal 1 Tel. Fixe : _____ Tel. Portable : _____

E-Mail (Majuscule) : _____

Resp Legal 2 Tel. Fixe : _____ Tel. Portable : _____

E-Mail (Majuscule) : _____

A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR L'ATHLETISME

- Première inscription ou Questionnaire santé insuffisant** : Certificat médical de **moins de six mois le jour de l'inscription** portant la mention : **"Absence de contre indication à la pratique du sport en compétition"**.
- Cotisation par chèque à l'ordre de "USP Athlétisme" **143,00 €**
Tarif dégressif pour plusieurs membres d'une même famille. Possibilité de régler en 3 fois (établir les chèques avec la **date d'encaissement et le nom au dos**). Coupons Sport acceptés
- 1 Fiche sanitaire + 1 Autorisation parentale à documenter au dos de la fiche.
- Au moins 1 **E-MAIL OBLIGATOIRE** + 1 photo d'identité à coller.
- 3 Enveloppes timbrées à votre nom et adresse, **Uniquement pour les parents n'ayant pas internet**.

Autorisation de diffusion des photos : Oui Non

DATE

SIGNATURE

USP Société Municipale Omnisports - Siège social : mairie de PALAISEAU

Adresse du stade G. Collet, 43 avenue George Sand 91120 PALAISEAU

FICHE SANITAIRE ET DE SECURITE

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre indication à la pratique du sport en compétition.

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage un dossier d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle anti-dopage.

Fait à : _____ le : _____

Cachet et Signature du médecin :

AUTORISATION PARENTALE

J'autorise l'USP ATHLÉTISME à transporter mon enfant dans un véhicule d'un dirigeant ou d'un autre parent, lors des diverses compétitions en dehors du stade de Palaiseau.

J'autorise mon enfant (merci de cocher les cases)

- A venir seul au stade et à repartir seul après la séance d'entraînement,
- Dans le cadre des activités du club, à être filmé ou photographié et à ce que les photos soient éventuellement présentées sur le site Internet du club**
« www.elan91athle.org »
- A participer aux compétitions dans le cadre de la Fédération Française d'Athlétisme.

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je soussigné, Monsieur et /ou Madame _____, représentant(s) légal(aux), autorise :

- l'U.S.P ATHLÉTISME à diriger mon enfant _____ en cas d'extrême urgence et dans l'impossibilité de me joindre, vers l'hôpital le plus proche,
- l'anesthésie au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

En cas d'urgence, votre enfant sera orienté et transporté vers l'hôpital le plus proche. La famille sera immédiatement avertie par le responsable du groupe.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance du responsable du groupe (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre)

Existe-t-il des activités dans le cadre de l'athlétisme qui sont contre indiquées pour votre enfant ? (ex lancer de poids, sprint ou longues distances). Si oui, Lesquelles ?

DATE

SIGNATURE